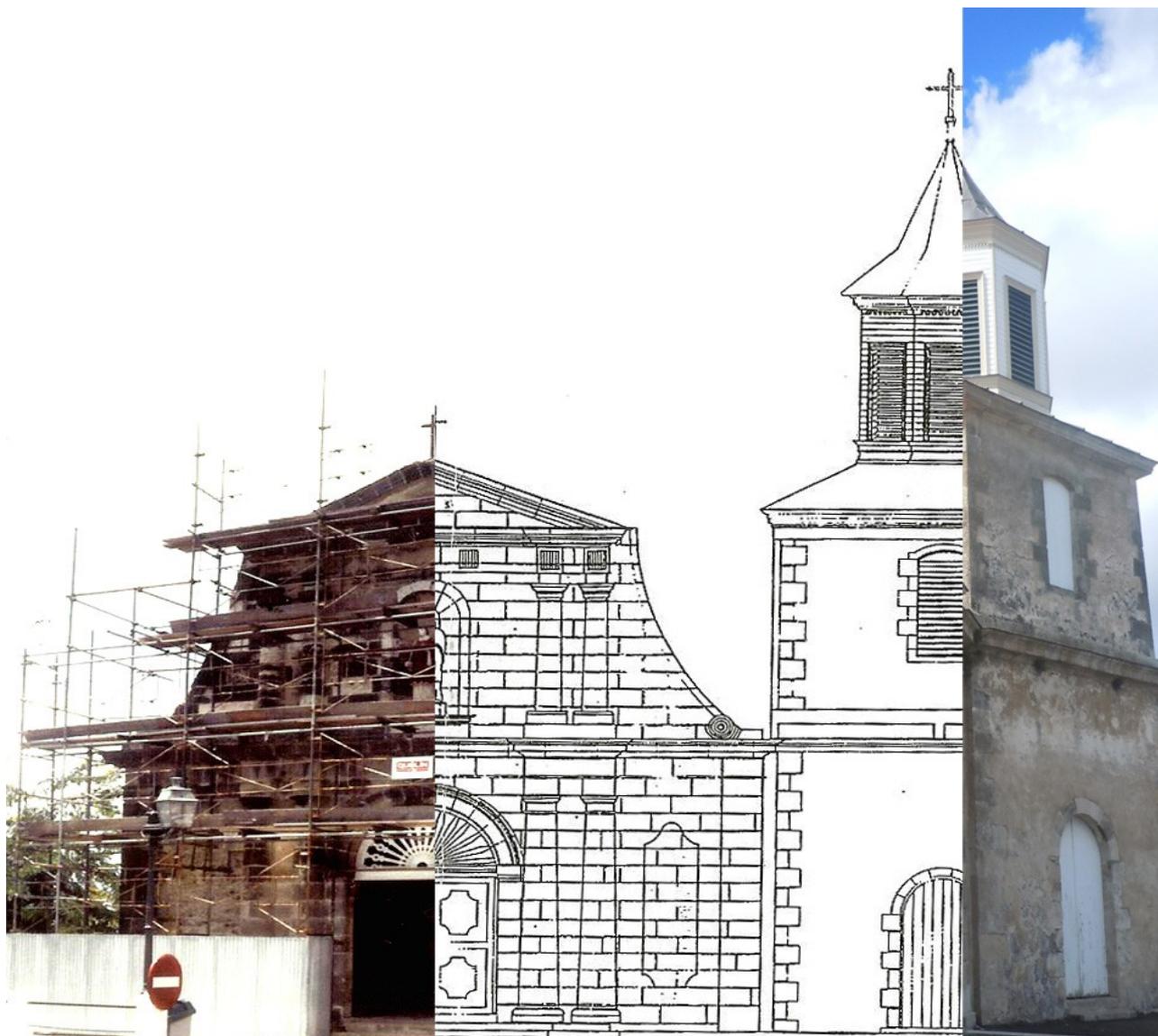


MARTINIQUE MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER



MARIN EGLISE SAINT-ETIENNE

édifice classé au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 27 /04/2012

MARIN, Église Saint-Étienne, restauration de Monument historique.

L'église Saint-Étienne, propriété de la commune, située sur dans le centre bourg du Marin, est classée en totalité au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 27 avril 2012. Ce classement fait suite à l'inscription totale de l'église et le classement de sa façade principale et de son clocher en 1987.

La campagne de restauration a débuté en 2007 et comprenait au départ des travaux extérieurs tels que les toitures, le soubassement, les contours de l'église, l'assainissement, la restauration des murs et des baies extérieurs, etc.

L'achèvement se poursuit actuellement par les intérieurs avec la restitution de la tribune couvrant la travée d'entrée, la réfection du sol dallé et carrelé, des enduits intérieurs, l'installation d'un éclairage et de lustres de verre. À cela s'ajoutent la restitution du mobilier et la restauration de la sacristie.

Les travaux sont suivis depuis le début du chantier par Monsieur Étienne Poncelet, Architecte en chef des Monuments historiques – ACMH et font suite à son étude préalable réalisée en 2004. Cette campagne de restauration est suivie par le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique (STAP-CMH) dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique (CST).

Le projet d'aménagement du parvis ne pourra que parfaire la lecture du monument et améliorer son accès notamment aux personnes à mobilité réduite.

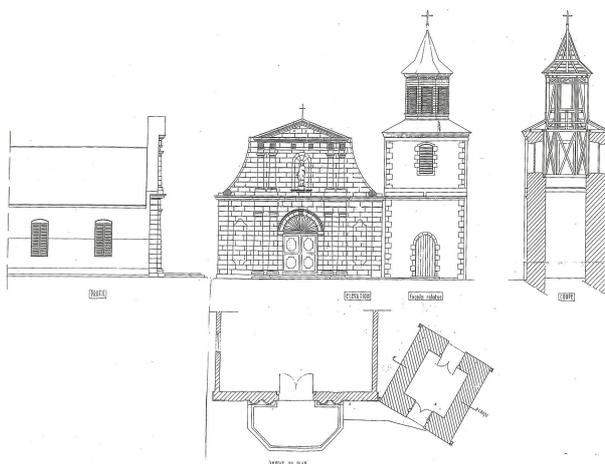
Fin 2013, une réflexion a été conduite sur le mobilier liturgique de l'église dans le cadre d'une commande publique. Elle se poursuit actuellement.

L'histoire et l'architecture de la construction :

La commune du Marin fut l'un des plus anciens sites habités de la Martinique. En janvier 1660, un prêtre séculier y officiait sans église. Neuf ans plus tard la paroisse est créée.

En 1684, elle est confiée aux Capucins et une chapelle est construite à l'emplacement des futures dépendances du presbytère.

En 1673, pendant les guerres de la Ligue, les Anglais incendient le bourg et la chapelle est



détruite. En 1700, le bourg actuel est fondé sur la proposition de l'ingénieur La Boulaye.

L'église est bâtie en 1766 et ses deux chapelles latérales sont édifiées de 1853 à 1854. L'église d'origine était une simple nef terminée par un chœur demi-circulaire.

Le plan en croix latine se compose d'une nef centrale, d'un transept constituant les bras de la croix avec une chapelle à chaque extrémité et enfin le chœur. Le tympan est orné d'un ouvrage en bois ajouré et peint.

La façade principale, dessinée selon un schéma classique, est en pierre de taille ornée de deux colonnes semi-circulaires jumelées et engagées d'ordres toscans superposés.



Elles soutiennent un fronton triangulaire dont le sommet est orné d'une croix en métal sur une boule de cuivre. Au registre inférieur, l'accès au sanctuaire se fait par une unique porte d'entrée monumentale couverte par un arc en plein cintre.

Le registre supérieur est agrémenté en son centre d'une niche accueillant la statue de Saint-Étienne polychrome. Cette partie de la façade est cantonnée d'amortissements permet de lier le rez-de-chaussée à l'étage. Les ailes au rez-de-chaussée sont cantonnées à leurs angles de pilastres à bossages.

La couverture de l'édifice est réalisée par une toiture en tuile plate en terre cuite posée sur une charpente traditionnelle en bois d'angélique.

Sur l'ensemble des élévations, les encadrements de baies sont soignés, ce dont témoignent les incisions sur les harpes de pierre, définissant un cadre précis, badigeonné en blanc. Les clefs saillantes sont ornées de symboles, ce que l'on retrouve couramment dans les habitations à la même époque comme à l'Habitation Saint-Jacques, à Mallevaut (étoile, cœur, soleil, fleur...).

La nef de l'église est couverte d'une charpente en bois restaurée comme à l'origine dans la fin courant 2005. À droite de l'entrée, une petite statue de Saint Étienne accueille les fidèles. Autrefois, à l'entrée se trouvaient les fonts baptismaux formés d'une belle et grande pierre creusée à laquelle le curé Surgès a substitué le 24 juin 1879 un meuble en acajou, une piscine, un carrelage en marbre et un balustre en bois du Nord qui aujourd'hui ne sont plus visibles dans l'église.

Dans la nef, les bancs en bois à tirettes sont à leur emplacement d'origine toutefois une estrade en bois formant plancher a été remplacée par un carrelage moderne.

La sacristie possède encore les traces de son décor intérieur de faux appareil. Couverte en pavillon, elle possède encore son enrayure et sa



charpente en pitchpin d'origine avec sa toiture couverte en tuiles écaille posées sur des lattis en roseaux selon la tradition locale.

Dans l'église se trouve trois autels de marbre. D'après la tradition le maître-autel était destiné à la Cathédrale de Lima au Pérou, mais le navire qui le portait a fait naufrage sur les côtes dangereuses du cap à l'est du Marin.

Toutefois, les documents d'archives de l'église nous indiquent que le maître-autel fut acheté au moyen d'un legs de 6 000 livres fait par l'un des premiers bienfaiteurs de l'église, M. François Cornet. Le docteur Osman Duquesnay, maire du Marin, a déclaré lors de l'inventaire dressé à l'époque de la séparation des Églises et de l'État, que le maître-autel ainsi que les deux statues qui sont de chaque côté de cet autel ont été donnés à l'église du Marin par M. Cornet et divers notables de la paroisse en 1769.



Les autels annexes consacrés à la Vierge et à Saint-Étienne ont été créés par la Maison Monteilhet à Lyon. La pierre de l'autel de la Sainte Vierge a été consacrée le 13 février 1865 par M. Guesdon, administrateur du diocèse, assisté de MM. Gosse, Fleuriste et Chauvet, respectivement curés du Mouillage, de Rivière-Pilote et du Marin.

Avant l'acquisition de ces deux autels, il y avait deux autres autels en mahogany que l'Abbé Bardy avait fait confectionner en 1835.

L'église est cantonnée du cimetière qui possède de très nombreuses sépultures intéressantes du point de vue architectural, mais aussi historique en raison de la qualité des défunts inhumés. Les tombes des premiers curés de la paroisse sont adossées au chœur ainsi que celles des notables, fondateurs de certains quartiers de la commune.

Au milieu du cimetière, l'Abbé Tessier a placé un Christ en terre cuite, œuvre de M. Thomas Lagrancourt, béni par Monseigneur Lequien le 14 janvier 1940.

Par ailleurs, on peut aussi remarquer une intéressante tombe, représentative d'une époque aujourd'hui révolue dans son décor de conques de lambis, courant en Guadeloupe, est rare à la Martinique. Ce décoratif nous rappelle l'ancrage maritime de l'ensemble paroissial du Marin. L'entrée du cimetière est en fer forgé portant la date de 1887.



Les désordres et les pathologies de la construction :

Les travaux de restauration intérieure font donc suite à ceux concernant l'extérieur. Ils avaient permis de restaurer la couverture, les menuiseries, les maçonneries et leurs enduits altérés en raison de tuiles sous-dimensionnés et défectueuses. À cela s'ajoutent l'absence de descente d'eau pluviale et leur canalisation.

Les maçonneries étaient touchées par des remontées capillaires, dégradant les enduits et les joints.



À cela s'ajoute la présence de sel dans l'ouvrage en raison de sa situation en surplomb du port et face aux embruns. Les menuiseries modernes à persiennes ont été reprises avec des sections plus larges et permettant d'éviter la pénétration de l'eau dans l'édifice.

Les pathologies des intérieurs concernant les maçonneries étaient similaires à ceux des extérieurs, par ailleurs les sols en marbre étaient dégradés par la présence de sel et de remontées capillaires.

Les travaux envisagés :

Les travaux de restauration des intérieurs visent à assainir les élévations, les sols, à cela s'ajoute des travaux d'éclairage et de sonorisation. Par ailleurs, la tribune sera restituée et le niveau du sol du transept sera retrouvé.

Les intervenants par corps d'état :

ARCHITECTE :

Architecte en chef des Monuments historiques -ACMH, Monsieur Étienne Poncelet – 14, Rue du Gros Gérard, 59 000 Lille

ÉCONOMISTE :

Cabinet Philippe MACHEFER – 5 rue des Jacobins, 49 100 Angers

VÉRIFICATEUR :

Cabinet Jean-Pierre LECOT – 6, rue du Général de Gaulle 95 880 Enghien-les-Bains

MAÇONNERIE et PIERRE DE TAILLE :

TERH – Rue des Aigrettes La Prairie Cap Est – Bat La Goelane 97 240 Le François

MENUISERIE :

COALYS ANTILLES – 105 Zac Les Coteaux 97 228 Sainte-Luce

PEINTURE :

NEWTON ENTREPRISE – 81, Les Sommets de Terreville, 97 233 Schoelcher

ÉLECTRICITÉ :

SOCIÉTÉ ÉLECTRICITÉ ÉNERGIE RENOUVELABLE – SOEER – quartier Bellevue, 97 228
Sainte-Luce

LUSTRERIE :

CHEVILLARD – La Croix Cadeau. 5 rue Descartes. 49 240 Avrillé

Pour joindre le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des
Monuments historiques de Martinique :

Direction des Affaires Culturelles de Martinique

STAP – CMH

54 rue du Professeur Raymond Garcin

97 200 Fort-de-France

Téléphone : 05 96 60 87 11

Télécopie : 05 96 60 79 69

Courriel : sdap972@culture.gouv.fr

Rédaction Christophe Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko, STAP – CMH 972

Crédits photos : Archives STAP-CMH 972 ; C. Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko © STAP-CMH 972

Version avril 2015